

L'AAPA 51 et l'ARPEDA rejoignent l'ALEFPA

Les associations AAPA51 (Association d'Aide aux Personnes Agées de Vitry-le-François) de la Marne et ARPEDA (Association Réunionnaise de Parent d'Enfant Déficient Auditif, situé à Saint-Pierre) de La Réunion, rejoignent l'ALEFPA à compter du 1^{er} janvier 2024. Les deux associations ont entériné leurs fusions avec l'ALEFPA au cours de leurs assemblées générales extraordinaires, dont la dernière a eu lieu le 21 décembre à Lille, à la Direction Générale de l'ALEFPA.

L'ALEFPA, concernée par une stratégie de développement durable dans le domaine de l'accompagnement des dépendances, ainsi qu'à toutes les formes de vulnérabilité, a mis en œuvre un rapprochement avec l'AAPA51 et l'ARPEDA en vue d'examiner les contours et modalités d'une fusion.

Partageant des valeurs communes et des objectifs similaires en termes d'accueil et d'accompagnement des personnes, l'ALEFPA, l'AAPA51 et l'ARPEDA ont fait le constat de leur complémentarité à plusieurs niveaux :

- au plan territorial,
- concernant leurs secteurs d'activités,
- quant à leur pratique, savoir-faire et innovations.

Les coopérations mises en œuvre dans le cadre des conventions établies au préalable ont permis de soutenir une démarche d'acculturation, d'entamer un processus de soutien au développement de l'activité, et de conforter des compétences gestionnaires et professionnelles. Cette étape confirme aujourd'hui le souhait de convergence et permet l'intégration des deux associations au sein de l'ALEFPA. Les associations AAPA51 et ARPEDA ont donc acté de rejoindre en cohérence une association gestionnaire de taille plus conséquente et pérenne.

Les trois associations partagent les mêmes préoccupations en termes de **qualité du service rendu aux personnes accompagnées avec l'ambition de rester une association diverse, attachée aux valeurs humaines, et répondant à des besoins d'accompagnement des personnes au plus près des réalités de leur territoire.**



L'ALEFPA est une association qui agit depuis plus de 60 ans en faveur des personnes en situation de vulnérabilité. Présente sur l'ensemble du territoire français et Outre-mer, elle accompagne chaque année près de 15 000 personnes dans les domaines de l'enfance, de la famille, du handicap, de la santé et de l'insertion sociale et professionnelle.

www.alefpa.fr

ARPEDA

ARPEDA (Association Réunionnaise des Parents d'Enfants Déficients Auditifs) gère deux établissements médico-sociaux qui œuvrent dans l'accompagnement scolaire, social et professionnel de personnes sourdes ou malentendantes, à savoir : le Service de Soutien à l'Education Familiale et à l'Intégration Scolaire (SSEFIS), et le Service d'Accompagnement à la Vie Sociales pour personnes Déficients Auditives (SAVS-DA). L'ARPEDA propose un service d'interprétariat en langue des signes, délivre des prestations d'appuis spécifiques et des formations en langue des signes. L'effectif moyen salarié de l'Association était de 18 ETP.

AAPA51

L'AAPA (Association Aide aux Personnes Âgées), installée à VITRY-LE-FRANÇOIS (51) intervient dans la globalité du maintien à domicile. Elle gère deux résidences, « Les Tilleuls » (54 places) et « La Sérénité » (56 places). Elle propose également un service « Le Relais » (service mandataire) qui permet le maintien à domicile, et un Service d'Aide-ménagère à Domicile (SAD) avec la spécificité du CLIC Sud Est Marnais. L'effectif moyen salarié est de 38 ETP.